



Département du Val-d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles  
Canton de Montmorency

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté - Égalité - Fraternité

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Exécution des articles L. 2121-10 et suivants du CGCT, R. 2121-7 du CGCT

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire le :

**Mercredi 16 novembre 2022 à 19h30 en mairie, 1 rue René Cassin à Andilly**

### ORDRE DU JOUR :

#### *Nomination du secrétaire de séance.*

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022.
2. Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire.
3. Budget primitif 2022 de la commune d'Andilly – décision modificative n°2.
4. Attribution de chèques cadeaux au personnel communal pour les vœux au personnel.
5. Mise en place d'une tarification pour l'instruction des dossiers de demande d'autorisation préalable à la mise en location, dite "permis de louer ».
6. Mise à disposition du club house au complexe polyvalent au bénéfice de l'Ecole Nationale Supérieure de paysage de Versailles pour un atelier pédagogique et mise à disposition de repas.
7. Création d'un emploi permanent à temps complet au sein de la ville d'Andilly : Responsable du service à la population.
8. Création d'un emploi permanent à temps complet au sein de la ville d'Andilly : responsable de la ludo-bibliothèque.
9. Création d'un emploi permanent à temps non complet au sein de la ville d'Andilly : responsable de la ludo-bibliothèque.
10. Personnel communal – tableau des emplois.
11. Contrats d'apprentissage.
12. Adoption de la convention pluriannuelle d'adhésion au pack lecture publique 2023-2026.
13. Convention de livraison d'un site WEB.
14. Divers

En mairie, le 10 novembre 2022,

Le Maire,

Daniel FARGEOT

